



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 1826

Texte de la question

CHÔMAGE

**M. le président.** La parole est à M. Dominique Le Mèner, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**M. Dominique Le Mèner.** Monsieur le Premier ministre, le gouvernement Ayrault, auquel vous apparteniez, s'était caractérisé par ce qu'on pourrait appeler des « couacs à répétition » entre ministres. Vous aviez d'ailleurs participé, personnellement, à ce concert en polémiquant à plusieurs reprises avec la garde des sceaux.

**M. Charles de La Verpillière.** C'est pas bien, ça !

**M. Dominique Le Mèner.** Aujourd'hui, les mauvaises habitudes ne semblent pas perdues, puisque votre ministre de l'emploi, M. Rebsamen, déclare, je le cite : « L'inversion de la courbe du chômage est une expression que je n'ai pas reprise », alors qu'au même moment M. Sapin, l'ancien ministre de l'emploi, dans un livre défendant son bilan, estime, je le cite également, que « l'objectif est atteint dans la réalité », même si, tenez-vous bien, « il est manqué dans la chronologie mensuelle des chiffres du chômage » ! *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe UMP.)*

Nous qui sommes confrontés au quotidien, dans nos départements, aux problèmes de nos compatriotes, savons que la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée et qu'elle a même continué, malheureusement, de se dégrader depuis 2012. Le chômage des non-diplômés a connu une hausse de seize points. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est une très récente étude du CEREQ, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Le nombre d'entrées en contrat d'apprentissage a baissé de 8 % en 2013. Du jamais vu depuis plus de huit ans !

Face à ce constat, ne croyez-vous pas qu'il est temps de rétablir la prime à l'embauche pour les sociétés de plus de dix salariés ? Ne croyez-vous pas qu'il est temps de rétablir dans son intégralité le crédit d'impôt apprentissage ? Ne croyez-vous pas qu'il est temps de rétablir une fiscalité anti-délocalisation ? Vous vous en étiez fait le chantre, monsieur le Premier ministre, lors de la primaire socialiste. Ne croyez-vous pas qu'il est temps d'abolir la hausse de TVA dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois comme le bâtiment ? Ne croyez-vous pas, enfin, qu'il est temps de rétablir l'exonération des heures supplémentaires ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.

**Plusieurs députés du groupe UMP.** Et du chômage !

**M. François Rebsamen,** *ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.* Monsieur le député, votre

question est multiple (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), mais, avant toute chose, je voudrais vous dire non seulement l'amitié mais aussi les liens qui nous unissent, Michel Sapin et moi-même, dans le travail. (*Nouvelles exclamations et rires sur les bancs du groupe UMP.*) Je voudrais également vous dire et vous expliquer assez simplement pourquoi je n'ai pas repris l'expression de Michel Sapin sur l'inversion de la courbe du chômage.

**Un député du groupe UMP** . Parce qu'elle est trop compliquée !

**M. François Rebsamen, ministre.** Je ne l'ai pas reprise parce que, grâce au travail qui a été fait, grâce à la mobilisation des moyens en faveur de l'emploi, nous sommes arrivés à une stagnation, et donc la courbe a effectivement été inversée. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP*), en plein accord avec le ministre des finances (*Exclamations prolongées sur les mêmes bancs*)... Nous parlons de choses sérieuses !

**M. le président.** Chacun a compris, chers collègues, que vous n'étiez pas d'accord. Retrouvons notre calme !

**M. François Rebsamen, ministre.** Nous parlons du problème du chômage dans notre pays, et l'image que vous donnez n'est pas vraiment à la hauteur de l'enjeu, je me permets de vous l'indiquer.

Je voudrais également ajouter que la courbe du chômage des jeunes, problème très important pour notre société, a également été inversée, puisque, du mois de mars 2013 au mois de mars 2014, le nombre des jeunes de moins de vingt-cinq ans au chômage a diminué de 2,6 %. Cela est dû à la mobilisation des moyens et, plutôt que de vous adonner au sarcasme, vous devriez nous encourager à continuer sur cette voie. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Le Mèner](#)

**Circonscription :** Sarthe (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1826

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mai 2014](#)